



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Bulletin Technique n° 14 du 6 mai 2008 - 2 pages





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : N. THERRE

Publication périodique
C.P.P.A.P n°0909 B 07113
ISSN n°0767-5542

Tarifs individuels 2008:
87 euros (papier)
76 euros (fax)
68 euros (mail)

Actualité

STADES

COLZA : premières siliques de 2-4 cm (G2) à plus de 4 cm (G3).
BLE TENDRE : 3 noeuds à dernière feuille étalée.
BLE DUR : 2 à 3 noeuds, voire F1 pointante.
ORGE HIVER : dégagement gaine dernière feuille à sortie des barbes.
ORGE PTPS : épi 2 à 8 cm.
POIS HIVER : boutons à premières fleurs.
POIS PRINTEMPS : 5-7 étages de feuilles pour les semis de février, 1 à 3 pour ceux d'avril.
FEVEROLE : 5-7 étages de feuilles pour les semis de février, 2 pour ceux d'avril.
BETTERAVES : cotylédons à 2 feuilles.
LIN : 2 feuilles.
MAIS : germination à 2 feuilles.

Ravageurs colza

Les infestations de **charançons des siliques** relevées ce lundi, dans les parcelles ayant reçu un traitement insecticide fin avril ou début mai, (en plein ou sur les bordures) étaient nulles à très faibles.
En absence de traitement, ou si celui ci remonte à plus de 12 jours, les infestations sont hétérogènes, pouvant parfois atteindre ou dépasser le seuil d'intervention (0,5 à 1 charançon par plante). A surveiller.

Sur les fleurs de colza, on voit aussi en plus ou moins grande importance, des petits hyménoptères. Il s'agit notamment de parasites de larves de méligèthes, non observées pour l'instant (on trouve encore quelques adultes).

Les **pucerons cendrés** restent encore rares, et en dessous du seuil d'intervention. Outre Ballancourt (91), on a un nouveau signalement à Touquin (77).

Maladies blé

Au champ, la **septoriose** n'a guère évolué depuis une semaine, correspondant à la période du 5 au 15 avril peu contaminatrice. Les taches se trouvent majoritairement sur les feuilles 4 définitives dans les témoins non traités, parfois sur F3 pour les variétés plus sensibles ou des semis très précoces (voir tableau). Les nombreuses contaminations de la deuxième quinzaine d'avril sont toujours en incubation.

Etage le plus haut touché par la septo
Réseau SPV - Fredon

Apache	F4 - F5
Caphorn	F4 (parfois F3)
Dinosor	F3 - F4
Mendel	F4
Orvantis	F4
Sankara	F4 (parfois F3)
Toisondor	F4
Trémie	F4

La **rouille brune** reste absente, mis à part de rares pustules sur des SANKARA ou DINOSOR (ex à Crisenoy-77 sur F3). L'**oïdium** est également très peu fréquent.
Les derniers signalements de **rouille jaune** concernent essentiellement le nord de la région : Chaussy (95), Montalet le bois (78), Ocquerre, Coulommes, Mouroux, Nanteuil les Meaux (77). Des foyers sont observés aussi en Seine Maritime.
Attendre de préférence le stade F1 étalée pour la protection fongicide.

Maladies des orges

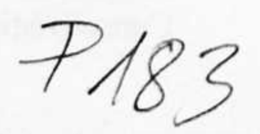
La rhynchosporiose et la rouille naine s'observent avec plus ou moins d'intensité dans la plupart des parcelles d'orges de printemps, généralement au niveau de la 4ème feuille actuelle. L'helminthosporiose est moins systématique.

Sur les orges d'hiver, les maladies n'ont guère progressé ces dernières semaines, et on a souvent dans les témoins non traités les 3 voire 4 dernières feuilles indemnes de maladies.

En bref

Maladies protéagineux

Avec les conditions humides d'avril, on pouvait craindre des attaques d'**aphanomycès** sur pois. Premiers soupçons de symptômes dans le Val



d'Oise cette semaine.

Sur pois d'hiver, on note la présence d'**anthracnose** sur les étages inférieurs ou médians. Présence parfois aussi de **mildiou.** Sur pois de printemps, la situation est relativement saine. Pas d'intervention à prévoir avant le début floraison.

Sur féverole, on relève quelques taches d'anthracnose dans des parcelles au nord de Meaux (77).

Ravageurs divers

Sitones

Les attaques restent modérées sur les pois de printemps. Fin du risque pour les semis de février.
Sur féverole, les attaques sont un peu plus marquées comme d'habitude, sans être excessives (moins de 10 encoches / feuille le plus souvent).

Pucerons

Mis à part sur colza, on ne signale pas de pucerons sur les cultures à ce jour. Surveillez les arrivées éventuelles avec les conditions actuelles plus favorables.

Altises du lin

Les attaques sont importantes (100% des pieds avec morsures).
Intervenir rapidement si celà n'a pas été fait.

Pégomyies

Nous avons observé les toutes premières pontes de pégomyies sur des betteraves au stade cotylédons à 2 feuilles dans le sud de l'Essonne (Méréville, Courdimanche / Essonne). A surveiller.

Ravageurs céréales

Premières captures de cécidomyies oranges en cuvette (Saint Jean les deux Jumeaux-77, Touquin-77, Guigneville sur Essonne-91..).
Premières détections de tordeuse (Chambry-77). Premières larves de lemas (Maisoncelles en Brie-77).

Taupins

Un réseau de piégeage d'adultes a été mis en place à nouveau cette année pour déterminer les espèces présentes dans la région.

PVE

Communiqué DRIAF Ile de France

Le Plan Végétal pour l'Environnement est réouvert pour 2008.

Le préfet de la Région d'Ile-de-France vient de signer le nouvel arrêté relatif au plan végétal pour l'environnement (PVE).
Le nombre de financeurs s'accroît en 2008, le Conseil régional d'Ile-de-France et le Conseil général de Seine-et-Marne venant compléter le dispositif déjà mis en place par le Ministère de l'agriculture et de la pêche et l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Des cofinancements du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) sont également mobilisés.
Dans la continuité du précédent dispositif, ce nouveau plan coordonné par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et la Forêt (DRIAF) vise en priorité la reconquête de la qualité de l'eau, notamment vis a vis des pollutions occasionnées par les produits phytosanitaires. D'autres investissements sont également éligibles, en faveur de la lutte contre l'érosion, du maintien de la biodiversité, de la réduction des prélèvements en eau ou encore des économies d'énergies dans les serres.

Le taux d'aide varie de 20 à 40 % des investissements éligibles selon le type d'investissement envisagé et la localisation géographique de l'exploitation.

Investissements éligibles:

- réduction des pollutions par les produits phytosanitaires : aménagement d'aires de remplissage du pulvérisateur, système de traitement des effluents, matériels de substitution, matériels pour la mise en place de dispositifs enherbés.
- lutte contre l'érosion et maintien de la biodiversité : matériels de travail du sol, matériel de semis spécifique, implantation de haies et dispositifs végétalisés..
- réduction des prélèvements en eau : collecte des eaux pluviales, sondes, logiciel de pilotage de l'irrigation.
- Économies d'énergie dans les serres.

La réalisation d'un diagnostic environnemental de l'exploitation sera exigée avant le paiement de l'aide. Ce diagnostic peut être réalisé par les chambres d'agriculture et financé par le Conseil régional d'Ile-de-France.

Les dossiers doivent être déposés auprès de la DDAF ou DDEA de votre département.

Pour tout renseignement, contacter votre DDEA / DDAF ou la chambre d'agriculture.

Bilan climatique

La température moyenne d'avril entre 9 et 10° est cette fois proche de la normale (9,7°), après les 14,7° de l'an passé. Des petites gelées (jusqu'à -1 à -2° sous abri) ont été enregistrées localement les 8 et 16 avril.

La pluviométrie normale (50 mm) est dépassée en tout secteur avec des valeurs majoritairement entre 50 et 70 mm, et même parfois plus de 80 mm. Il faut remonter à 2001 et 1998 pour retrouver des cumuls aussi élevés sur la période mars - avril.
Outre les retards dans les implantations des cultures de printemps, cette forte humidité s'est traduite aussi visuellement notamment sur céréales, avec des zones gorgées d'eau, l'apparition de jaunissements, visualisant les réseaux de drainage, les fourrières, les cuvettes, les ruptures de pente et les ronds de terre plus argileuse.

Internet

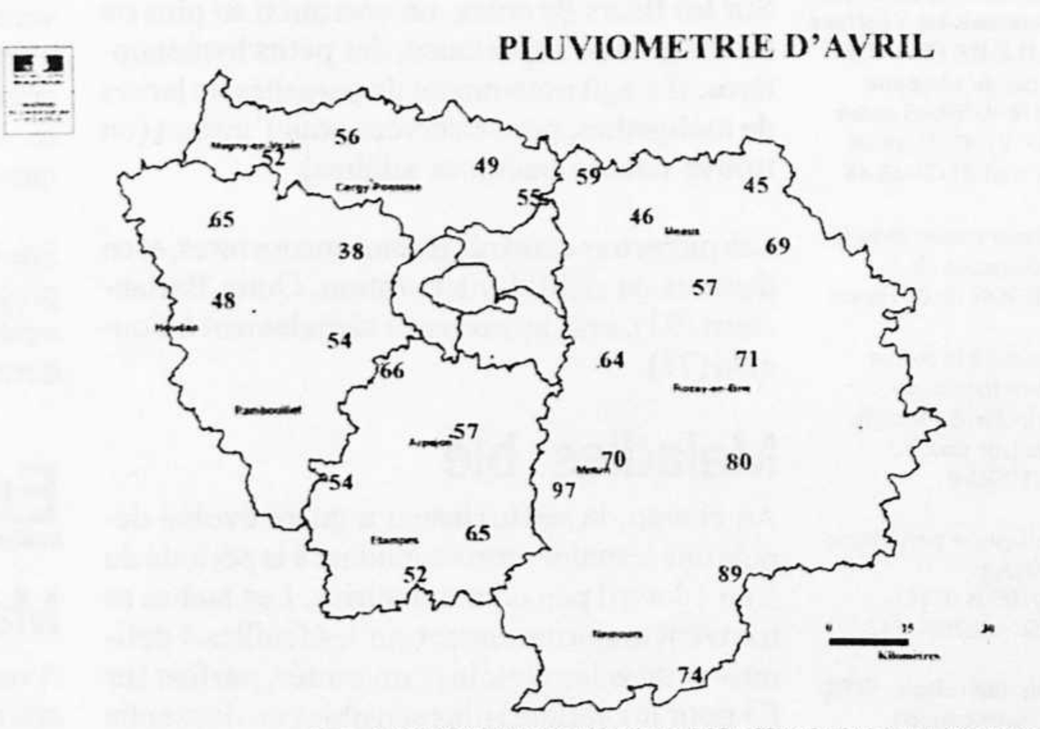
Sur le nouveau site internet de la DRIAF Ile de France, le Service de la Protection des Végétaux vous propose un certain nombre de documents sur :
- la réglementation,
- les organismes nuisibles réglementés (chrysomèle du maïs, mildiou du tournesol, processionnaire du pin....),
- les organismes nuisibles non réglementés (nématodes, limaces, piétin verse.....).

De nouvelles fiches enricheront progressivement le site.

Adresse :
http://driaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr

Cliquez sur domaine d'intervention / protection des végétaux.

PLUVIOMETRIE D'AVRIL



Source © IGN BD-CARTO / Données Météo France DIREN - SERHAC DRIAF - SRISE - DRIAF SRPV